



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 25 mars 2020

# **EPIDEMIE DE DENGUE A MAYOTTE :** le nombre de cas continue d'augmenter

L'épidémie de dengue se poursuit, sur tout le territoire, générant un grand nombre de passages aux urgences et d'hospitalisations. Dans le contexte de circulation du coronavirus Covid-19, les autorités sanitaires souhaitent éviter l'afflux de patients trop nombreux dans les centres de santé et aux urgences, pour limiter les risques de transmissions virales et éviter de saturer le système de santé. Elles invitent toutefois les personnes qui présenteraient une fièvre et des douleurs persistantes ou constateraient une altération de leur état général après 4-5 jours de maladie à consulter leur médecin.

De leur côté, les agents de la lutte anti-vectorielle de l'ARS concentrent leurs interventions autour des quartiers les plus touchés par la dengue. Plus que jamais, l'ARS insiste sur l'importance de se protéger des piqûres de moustiques et de continuer de se protéger, même malade, pour ne pas contaminer son entourage (répulsifs et moustiquaires). En se protégeant contre les moustiques, pour ne pas tomber malade, chacune et chacun d'entre nous contribuera à limiter l'engorgement du système de santé, indispensable à la prise en charge des patients atteints de formes sérieuses ou graves de Covid-19.

#### Situation épidémiologique au 25 mars 2020

Depuis le début de l'année 2020, on dénombre :

- 2 495 cas de dengue confirmés (ce chiffre ne prend en compte que les patients qui ont consulté leur médecin et pour lesquels une confirmation biologique a été obtenue)
- 175 hospitalisations, dont 2 formes graves et 10 patients admis en réanimation
- 503 passages aux urgences
- 5 décès (les patients présentaient d'autres infections ; des investigations sont en cours pour déterminer si les décès sont directement liés à la denque ou non)

L'épidémie concerne à présent l'ensemble de l'île ; les foyers les plus actifs sont situés :

A Mamoudzou
 Au nord : Acoua, Bandraboua

Au sud : Bouéni, Kani Keli
 Au centre : Sada

## Les interventions de démoustication sont maintenues mais adaptées dans un contexte de coronavirus

Avec l'identification des premiers cas de coronavirus sur l'île, les protocoles d'intervention des équipes de la lutte anti-vectorielle de l'ARS ont été adaptés et sécurisés pour limiter les risques : les interventions sont maintenues dans les quartiers fortement impactés par la dengue, en limitant le nombre d'agents par véhicule d'intervention, pour permettre le respect des distances de sécurité entre eux.

Après avoir traité les dispensaires et les écoles, les équipes de la lutte anti-vectorielle de l'ARS renforcent à présent les traitements de grande ampleur par pulvérisateur d'insecticide monté sur véhicule, selon un planning établi en fonction des villages et des communes touchés par la circulation du virus de la dengue.

#### Protégeons-nous des piqûres de moustiques !

Connaître et appliquer, à titre personnel, les mesures de prévention se protéger des piqûres de moustiques reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie.

- En cas d'apparition de symptômes (forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, grande fatigue), prenez du paracétamol, surveillez votre température et continuez de vous protéger des piqûres de moustiques (moustiquaires et répulsifs) pour éviter de contaminer votre entourage.

PREFECTURE DE MAYOTTE

Courriel: <a href="mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr">communication@mayotte.pref.gouv.fr</a>

Tél: 06 39 69 00 31

ARS DE MAYOTTE

Courriel: <u>ars-mayotte-com@ars.sante.fr</u> Tél: 02 69 61 83 25 - Port: 06 39 25 23 30

- Si les symptômes persistent après 5 jours, consultez rapidement votre médecin.

PREFECTURE DE MAYOTTE
Courriel: communication@mayotte.pref.gouv.fr
Tél: 06 39 69 00 31